# Les conseils municipaux

## Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 11 février 2015

Le conseil municipal s'est réuni le 11 février 2015, à 20 heures, sous la présidence de Philippe MIGNOT, maire.

Le procès-verbal du conseil municipal du 17 décembre 2014 est adopté, à l'unanimité. Madame Béatrice MOULIN-MARTIN est chargée du secrétariat de la séance.

Madame Monique GUILLAUD-LAUZANNE, 1ère adjointe, présente les décisions prises par le maire concernant :

• une concession dans le cimetière communal

• une convention signée avec le Centre social et culturel de l'Ile du Battoir, relative à l'organisation des temps d'activités périscolaires

• le contrat d'entretien des chaufferies des bâtiments communaux signé avec l'entreprise TTEC

• une convention avec le Syndicat des eaux de Beaurepaire pour des travaux sur le réseau d'eaux pluviales de la rue du Docteur Bailly

• une convention avec la société ECOFINANCE COLLECTIVITES relative à la mission d'optimisation de la fiscalité locale des locaux affectés à l'habitation

• l'acceptation d'une indemnité de sinistre

Monsieur le maire ouvre le débat d'orientation budgétaire ; Monsieur Georges RAMON, adjoint aux finances, présente les éléments chiffrés relatifs à l'année 2014, notamment le compte administratif et le résultat de clôture de l'exercice qui témoignent de la volonté affirmée de la municipalité de maîtriser ses dépenses afin d'autofinancer une partie des travaux d'investissement. Cette pratique a permis à la collectivité de diminuer très sensiblement l'endettement, il n'y a eu aucun nouvel emprunt depuis 2006.

Monsieur le Maire précise que la conjoncture actuelle est favorable à l'emprunt, car d'une part les taux d'intérêts sont très faibles et d'autre part, les actions au niveau local permettent, dans une certaine mesure, de contrebalancer la situation économique difficile et la baisse des dotations de l'État. À la question de Monsieur Alain BERHAULT, Monsieur le maire répond qu'il n'est pas prévu de diminuer les services de la commune.

Monsieur RAMON poursuit en informant que les impôts locaux ne seront pas augmentés cette année encore (sans changement depuis 2003) pour ne pas aggraver la situation des ménages dans cette période de crise.

Monsieur le maire souligne la situation financière saine de la commune et le projet de poursuivre les travaux engagés sur le gymnase et la rénovation de la rue de la République.

Monsieur le Maire présente le projet de rénovation des logements « Jean Jaurès » qui comprend des travaux de rénovation thermique, la création d'un ascenseur et la restructuration de 4 T5 en 8 T2. L'office sollicite la commune pour assurer une garantie d'emprunt, à hauteur de 30 %, sachant que le reste est garanti par le Conseil général et la Communauté de communes du territoire de Beaurepaire. Sa proposition est adoptée, à l'unanimité.

La proposition de Philippe MIGNOT de mandater le Centre de gestion de l'Isère pour lancer l'appel d'offres relatif à l'assurance statutaire du personnel est adoptée, à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide financière du Conseil général, du Conseil régional et du Fisac pour les travaux de la rue de la République. Adopté, à l'unanimité.

Le conseil aborde les questions diverses :

• information sur les suites de la réunion organisée avec la Chambre de commerce et d'industrie et les commerçants, création d'un groupe de travail

• restructuration du collège Jacques Brel par le Conseil général de l'Isère pour anticiper l'évolution de l'effectif jusqu'à 700 élèves

• recrutement du Directeur général des services : l'étude des candidatures est en cours. Monsieur le maire précise que l'ancien Directeur était le seul responsable de la faute commise et qu'aucun élu actuel ou ancien n'a été concerné

• 8 mai 2015 : 70ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne. Un groupe de personnes travaille à la transmission de la mémoire « Hier et aujourd'hui, Beaurepaire résiste ». Du 4 au 9 mai, des expositions, des films et des conférences auront lieu à la salle des mariages et à la salle du conseil municipal. Les écoles primaires sont associées à l'événement qui s'intègre parfaitement dans les programmes.

• motion pour soutenir l'activité de la clinique Saint Charles dans le secteur roussillonnais : sans entrer dans le débat technique, restons vigilants pour que les négociations se poursuivent et que l'Agence régionale de santé fasse des propositions concrètes afin que la situation ne s'aggrave pas davantage sur le territoire.